

LA VILLE DE PARIS **RECRUTE** par concours

14 TECHNICIEN·NES **INFORMATIQUE, NUMÉRIQUE ET RÉSEAUX**

Concours de Technicien·ne Supérieur·e Principal·e - spécialité Informatique

Inscriptions au concours du 5 au 30 octobre 2020 inclus

Les postes sont principalement à pourvoir à la Direction des Systèmes d'Information et du Numérique (DSIN) qui est chargée de développer et de mettre en œuvre, au bénéfice de l'ensemble des services de la Ville de Paris, les systèmes de traitement et de transmission de l'information. Elle accompagne les autres directions et leurs agent·e·s dans l'exercice de leurs missions.

Selon le service de la DSIN que vous rejoindrez, vos missions seront les suivantes :

- assurer l'assistance informatique de proximité auprès des agent·e·s utilisateur·rice·s du SI
- assurer l'installation et le maintien en condition opérationnelle de sécurité et de disponibilité des équipements de systèmes informatiques, de réseau ou de télécoms
- intervenir au titre de la MOE ou de la MOA en recueillant et en formalisant les besoins, en rédigeant des cahiers des charges, en développant, en assurant les recettes des applications nouvelles et le suivi des évolutions des solutions logicielles en cours d'utilisation
- intégrer dans l'environnement de production les solutions logicielles et veiller à leur exploitation
- administrer et exploiter des bases de données
- exercer le métier de géomaticien·ne en maîtrisant les logiciels SIG.

Quelques postes sont également à pourvoir : • au Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris où en tant que Technicien Support Utilisateurs vous intervenez sur l'ensemble des établissements du CASVP (gestion et traitement des incidents et demandes complexes, accompagnement d'une équipe sur les activités de support et de maintenance, appui du chef opérateur sur des missions ponctuelles, conseil à la bonne utilisation des différents équipements...) • et à la Direction de la Voirie et des Déplacements.

En rejoignant les équipes de la Ville de Paris vous contribuez directement à améliorer le quotidien des parisiens et des parisiennes. Vous participez à proposer un service public innovant et de qualité. La Ville de Paris vous offre également, en tant qu'agent·e, l'opportunité de progresser dans votre carrière professionnelle grâce à des programmes de formation qui vous permettront d'évoluer selon vos envies.



PROFIL

- Titulaire d'un BAC + 2 dans le domaine de l'informatique ou équivalence ou ancienneté dans la fonction publique
- ET Remplir les conditions générales d'accès à la fonction publique. Pour les détails, consulter la brochure du concours.

**Renseignements
& inscriptions**



www.paris.fr/recrutement

Ville de Paris
DRH / Bureau du recrutement
2 rue de Lobau – 75004 Paris

Sélection des dossiers à partir du 14 décembre 2020